

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CE)

LUNDI 21 NOVEMBRE 2022 - 16h15 - SALLE DE REUNION

secrétaire de séance: A Amalou

présents:

Membres avec droit de vote:

membres de l'administration:

Christine Riez-Nogueira et Tania Selemani

Représentants des parents :

I Saez, S Fonteneau, N Antunes

Représentants des élèves:

G Al Helou

Représentants du personnel:

K Zorgui, A Viguier, A Amalou

Membres à titre consultatif:

K Al Kahwaji, L Rispoli

Excusés : N Turpault, H Serol, L Rigaut, G Grima

Quorum

Le quorum a été atteint.

Un rappel a été fait par la cheffe d'établissement pour préciser la différence entre le rôle du conseil d'établissement et le celui du conseil d'administration.

Le conseil d'établissement est une instance qui intervient sur les questions pédagogiques, le conseil d'administration gère les décisions financières.

Le conseil d'établissement se réunit 3 fois par an sauf en cas de besoin exceptionnel.

soumis au vote:

1. ordre du jour

Voté à l'unanimité.

2. règlement intérieur du CE

(vote uniquement si modification)

Pas de demande de modification.

3. révision du règlement intérieur du primaire

“3.2 - Horaires et Accueil.

Les cours ont lieu du dimanche au jeudi.

Le seul accès à l'établissement autorisé aux élèves est le portail du hall 1 : il est ouvert à tous à 7 h 50 puis sur appel.

A remplacer par:

Les élèves de maternelle entrent par le portail du hall 1 et les élèves de l'élémentaire par le portail du hall 2 à partir de 7h45.

Seuls les élèves de Maternelle sont accompagnés par leur responsable jusqu'à leur classe.

Les élèves ont classe :

☀ de **8h à 14h**, du dimanche au mercredi et de **8h à 11h**, le jeudi, en **Maternelle**

☀ de **8h à 14h30**, du dimanche au mercredi et de **8h à 12h30**, le jeudi, en **Elémentaire**

A remplacer par:

☀ de **8h à 14h30**, du dimanche au mercredi et de **8h à 12h**, le jeudi, en **maternelle**

☀ de **8h à 14h30**, du dimanche au jeudi en **élémentaire”**

Voté à l'unanimité.

Les règlements intérieurs du primaire, du secondaire et du CE seront disponibles sur le site web.

4. politique anti-harcèlement

Question:

Quel est l'avis des élèves?

Plusieurs initiatives ont été mises en place sur le sujet. Une présentation anti-harcèlement a été réalisée pour les élèves dès le CE2 où les élèves ont pu effectuer des exercices et échanger sur le sujet.

Une formation a été également effectuée aux délégués de classes par la CPE.

Les parents ont été également conviés à assister à une présentation anti-harcèlement. Une intervention sera programmée pour les personnels.

La politique anti-harcèlement sera distribuée aux parents et aux élèves annuellement et mise sur le site web.

La définition du harcèlement sera revue dans la politique anti-harcèlement et soumise à approbation du CE.

5. [règlement intérieur de la bibliothèque](#)

Adopté à l'unanimité.

Cette année une nouvelle professeur est chargée de la gestion de la bibliothèque, plusieurs initiatives ont été mises en place.

Le règlement intérieur de la bibliothèque a été rédigé par la documentaliste et revu par la cheffe d'établissement Christine Nogueira, la CPE Tania Selemani. Il sera affiché et mis sur le site web.

Question:

Serait-il possible d'avoir accès aux ordinateurs ?

Un ordinateur dans la bibliothèque est mis à disposition des élèves. Si besoin, il est possible d'accéder à la salle informatique avec l'accord de la bibliothécaire.

L'accès parental est installé sur l'ensemble des ordinateurs

6. [voyages scolaires](#)

Question:

Comment sont sélectionnés les voyages scolaires ?

Les voyages scolaires sont déterminés selon des objectifs pédagogiques en lien avec le projet de classe.

Un voyage scolaire est organisé pour toutes les classes à partir du CE2.

Les voyages scolaires des classes de 3ème, 2nde, 1ère et Tale sont en cours de finalisation.

Comment peut-on aider les familles qui ne peuvent financer les voyages ?

Possibilité aux parents et/ou élèves d'organiser des ventes pour réduire le coût des voyages scolaires.

Les repas sont-ils inclus dans le coût? Oui.

L'assurance est-elle incluse? Oui.

Quel est le moyen de paiement des frais du voyage ?

Un échelonnement est mis en place pour les familles.

4ème

dates:

jeudi 2 et le vendredi 3 février 2022

objectifs:

- SVT: géologie (fameuses ophiolites d'Oman et découvrir le manteau).

Expliquer quelques phénomènes géologiques à partir du contexte géodynamique global.

Etudier l'histoire géologique d'Oman: tectonique des plaques, fermeture des océans et formation des montagnes.

Adopter un comportement éthique et responsable:

Participer à l'élaboration des règles de sécurité et les appliquer au laboratoire et sur le terrain.

- patrimoine culturel omanais (visite du fort de Nizwa, ainsi que du souk et du marché aux bestiaux): ouverture sur le pays

transport:

bus et 4*4

coût:

total: 130 OmR par élève

participation des familles: 87 OmR par élève

Adopté à l'unanimité.

CM2

dates:

21-23 mars

lieu:

Nizwa, fort de Jibreen, Al Hoota Cave, Misfat al Abryeen, musée Bait al Safa, vieille ville Al Hamra, marche sur la montagne Sharaf, Birkat al Mawz

prix:

total: 169 par élève
participation des familles: 113 OmR par élève

Adopté à l'unanimité.

CM1

dates:

7-9 mars

lieu:

désert (Wahiba Sands, Bidiyah)
(visite Ibra, sand boarding, rencontre avec un bédouin, tour en dromadaire, fabrication de pain, nage à Wadi Bani Khalid...)

prix:

total: 158 par élève
participation des familles: 105 OmR par élève

Adopté à l'unanimité.

[7. calendrier scolaire 23/24](#)

Demande des élèves d'allonger les vacances d'automne (commencer plus tôt) en réduisant celles du printemps (repandre plus tôt).

Décision de le faire pour une seule journée.

Vote à l'unanimité.

pour information

enquête sur la mise en oeuvre du [projet d'établissement](#) à la fin du 2ème trimestre

Merci aux représentants des parents d'encourager les parents à répondre à l'enquête.

questions diverses

aucune